



Pour passer l'hiver en toute sécurité.

LES CENDRES CHAUDES

SAVIEZ-VOUS QUE...

Chaque année, il survient en moyenne **140 incendies** de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat.



ATTENTION!

N'UTILISEZ JAMAIS UN ASPIRATEUR POUR RAMASSER LES CENDRES CHAUDES

- Videz régulièrement les cendres du foyer dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
- Gardez une distance minimale d'un (1) mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon.
- Les cendres devraient reposer dans le contenant métallique au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant, par exemple, le bac de matières organiques ou la poubelle.
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.



ATTENTION!

LES CENDRES CHAUDES DÉGAGENT DU MONOXYDE DE CARBONE ; C'EST POURQUOI ELLES DOIVENT ÊTRE ENTREPOSÉES À L'EXTÉRIEUR DE LA MAISON OU DU GARAGE.

